

La morale kantienne: Un dépassement de la morale chrétienne.

Dr KOUASSI Yao Bernard,

Université Alassane Ouattara

Introduction

C'est moins dans l'ouvrage intitulé la *Critique de la raison pratique*¹ et plus dans les *Fondements de la Métaphysique des mœurs*², que Kant énonce l'impératif catégorique. C'est une notion étonnante d'une morale susceptible d'unir l'humanité tout entière. En effet, à travers l'impératif catégorique Kant fonde une morale universelle motivée par le respect de la valeur de la personne humaine. De ce fait, l'homme doit être guidé par la bonne volonté. Alors, l'action bonne ou la bonne action n'est motivée que parce que l'autre qui est en face de moi est mon semblable, l'autre de moi-même en somme un être de valeur. Comme tel, la morale de Kant peut être comparée à la morale chrétienne instaurée par Jésus-Christ, le fils unique de Dieu.

Ainsi le christianisme enseigne les mêmes valeurs que (celles recommandées par) Kant à travers son impératif catégorique. Cela est d'autant plus vrai, que de façon fondamentale, la morale du Christ tient à rompre avec la morale ancienne. C'est-à-dire l'égalitarisme éthique (la loi de la réciprocité), ou la loi du talion « œil pour œil dent pour dent », au profit de la morale de l'égalité selon laquelle l'homme pardonnera définitivement son alter égo. « *Soixante-dix-sept fois sept* »³, dit le Christ. Dans cette même optique la morale de Kant a pour but d'abolir les divergences afin d'instaurer le vivre ensemble. Cela dit, ces deux doctrines morales à savoir, l'impératif catégorique et le christianisme instaurent l'amour du prochain comme modèle de tout comportement humain. Mais cette similitude entre ces deux morales semble apparente, car il existe une contradiction profonde au niveau de leur fondement. La morale chrétienne est fondée sur Dieu le père biologique du Christ et créateur de l'homme.

Dans les principes de la morale chrétienne seul le respect de la parole de Dieu est source de quiétude éternelle. Si dans le christianisme Dieu est un père réel, incontournable sur qui la morale doit être nécessairement fondée, dans la conception kantienne, Dieu est une idée de la pensée humaine. Une Idée, est selon lui, un concept de la raison pure, par lequel nous pouvons systématiser nos connaissances rationnelles en un ensemble plus vaste. Ainsi à ce Dieu perçu comme une utopie de la raison pure, nous ne devons aucune adoration. Alors d'une morale transcendante instaurée par le Christ, nous passons à une morale transcendantale conçue par Kant.

Vu toute cette polémique sur la place de Dieu qui entrave notre compréhension sur le rapport entre la morale divine et la morale transcendantale, il y a lieu de s'interroger : Quels sont

¹KANT (Emmanuel),- *Critique de la raison pratique*. Trad. Picavet, Paris, P.U.F, 1993 p 20.

²KANT (Emmanuel),- *Fondement de la métaphysique des mœurs*. Trad. Victor Delbós, (Paris, Librairie Delagrave, 1975. p 49.

³NOUVEAU TESTAMENT-Evangile de MATTIEU, chapitre 5, 3-12. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1400.

les fondements de la morale chrétienne? Quels sont également les fondements de la morale kantienne? La morale de Kant ne surpasse-t-elle pas celle du Christ?

Toutes ces préoccupations nous les articulerons notre réflexion sur trois points. D'abord nous exposerons le fondement du christianisme entendu comme la morale fondée sur la personne de Dieu. Ensuite, nous évoquerons les piliers de la morale kantienne. Et enfin, nous essayerons de montrer que la morale kantienne se présente comme un dépassement de la morale chrétienne.

I- Les fondements de la morale traditionnelle chrétienne

Le terme chrétien est apparu peu après la mort et le départ de Jésus Christ pour désigner les adeptes du Christ. Mais la pratique enseignée par le Christ existait déjà avant sa naissance. C'est une sorte de rapport que l'être humain entretient avec l'être suprême, c'est une sorte d'obéissance, de soumission à l'être absolu. C'est la religion révélée. Elle tire sa source dans une des nombreuses conceptions qui nous informent sur l'origine de la vie. Nous pouvons citer entre autres la conception scientifique et la conception judéo-chrétienne. Selon la théorie scientifique, la vie serait survenue sur la terre à la suite de l'éclatement du big bang gigantesque. Et pour la conception judéo-chrétienne, le monde et tout ce qui peuple la terre sont l'œuvre créatrice de Dieu. « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. La terre était déserte et vide. (...). Dieu dit que la lumière soit ! Et la lumière fut. (...). Dieu dit : faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance... »⁴.

Ainsi au nom de cette création l'homme et Dieu doivent nécessairement entretenir un rapport réciproque de créateur-créature, un rapport de père à fils. En un mot l'homme pour bénéficier de grâce divine doit respecter les prescriptions de son créateur. Mais les choses ne se sont pas passées comme il le fallait. En fait, après la création de l'homme Dieu l'installe dans un paradis terrestre : le jardin d'Eden. Dieu met tout à sa disposition. Cependant il lui interdit de manger le fruit de l'arbre de la connaissance sinon il mourra. « Après sa création, Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden. Le Seigneur Dieu prescrivit à l'homme : tu pourras manger de tout arbre du jardin, mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance. Car du jour où tu *en* mangeras tu devras mourir »⁵. L'homme respecta cet interdit jusqu'au jour où trompé par le serpent il désobéit. « (...) la femme prit un fruit dont elle le mangea et elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea »⁶. Suite à cette violation de la parole du tout puissant, l'homme fut condamné à la souffrance et pire à la mort. Alors dans l'optique de lui donner une chance de se ressaisir, Dieu va établir de nouveaux principes de collaborations. Ces principes sont les lois de Moïse. La loi de Moïse est, en effet, une sorte d'alliance que Dieu va signer avec son peuple. Cette loi constitue les dix commandements de Dieu.

Tu ne te feras pas d'autres idoles face à moi. Tu ne te feras pas d'idoles, ni rien qui ait la forme de ce qui se trouve au ciel là-haut, sur terre ici-bas ou dans

⁴Livre de la Genèse, chapitre 1, 1 ; 2 ; 3. Et 26. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, pp 22-23.

⁵Livre de la Genèse, chapitre 2, 14 ; 17. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 24.

⁶Livre de la Genèse, chapitre 3, 6 ; 7. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 24.



les eaux sous terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux et tu ne serviras pas, car c'est moi le SEIGNEUR ton Dieu jaloux, poursuivant la faute des pères chez les fils sur trois et quatre générations- s'ils me haïssent- mais prouvant sa fidélité à des milliers de générations- si elles m'aiment en gardant mes commandements.

Tu ne prononceras pas à tort le nom du SEIGNEUR, ton Dieu, car le SEIGNEUR n'acquiesce pas celui qui prononce son nom à tort. Que du jour du sabbat, on fasse un mémorial en le tenant pour sacré. Tu travailleras six jours, faisant tout ton ouvrage, mais le septième jour, c'est le sabbat du SEIGNEUR, ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, pas plus que ton serviteur, ta servante, tes bêtes, ou l'émigré que tu as dans tes villes.

Car en six jours, le SEIGNEUR a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le SEIGNEUR a béni le jour du sabbat et l'a consacré. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que te donne le SEIGNEUR, ton Dieu. Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras de rapt^{1*}. Tu ne témoigneras faussement contre ton prochain. Tu n'auras pas de visées sur la maison de ton prochain. Tu n'auras pas de visées sur la femme de ton prochain, ni sur rien qui appartienne à ton prochain.⁷

Chacune de ces lois est porteur de message. Car, à travers ces paroles, Dieu exige à ce que l'homme lui témoigne respect, considération et obéissance. Aussi de ne point porter atteinte à son semblable. Le contenu de cette alliance appelée également les dix commandements de Dieu, sera le fondement de la morale traditionnelle. Les commandements de Dieu représentent la constitution ou le règlement intérieur (les lois inviolables) du royaume de Dieu. Tout adepte qui ne vit pas conformément aux dix commandements n'est pas digne du royaume. Les lois divines étant ainsi établis, il appartiendra aux différents prophètes qui se sont succédés de veiller à son application avant l'arrivée du Christ, le sauveur. La mission du Christ est le rachat de l'humanité du mal (péché selon les écritures). Ce mal a été introduit dans le monde par les deux premières créatures de Dieu sous la recommandation du diable. Alors pour accomplir sa mission, Jésus Christ conçoit en complément de la loi de Moïse le sermon sur la montagne.

Heureux les pauvres de cœur : le royaume des cieux est à eux.
 Heureux les doux : ils auront la terre en partage. Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés. Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés. Heureux les cœurs purs : ils verront Dieu. Heureux ce qui vont œuvres de paix : ils seront appelés fils de Dieu. Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice : le royaume

1* Tu ne commettras pas de rapt. Ce commandement viserait les atteintes à la liberté d'autrui. C'est-à-dire le rapt des personnes pour en faire un esclave. Les atteintes aux biens d'autrui sont interdites.

⁷ *Le Livre d'EXODE*, chapitre 20, 2-17. In, *La Bible*, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 99.

des cieux est à eux. Heureux êtes-vous lorsque l'on vous insulte, que l'on vous persécute et que l'on dit fausement contre vous toute sorte de mal à cause de moi. Soyez dans la joie et dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux, c'est ainsi en effet qu'on a persécuté les prophètes qui vous ont succédés.⁸

En effet, à travers ce sermon, le Christ soumet ses adeptes à une sorte de vertu qui se traduit par la culture de l'humilité. Au bout de ce comportement sobre ce trouve la béatitude. Ce sermon sur la montagne se présente comme étant la contenance du christianisme. Ici commence l'enseignement de Jésus. Cet enseignement est une véritable perfection de la loi traditionnelle divine. Une sorte d'assainissement de tout ce qui précède. Car la loi traditionnelle sera dépouillée de toute sorte d'impureté et de toute sorte d'imperfection. C'est-à-dire qu'elle est désormais débarrassée de l'esprit de vengeance, de haine, mieux de la loi dite du talion, au profit de la loi de réciprocité. En un mot, Jésus fonde une nouvelle morale chrétienne à trois piliers : la foi, l'espérance et l'amour. Ces trois vertus théologiques trouvent leur origine dans la première épître de Saint Paul aux Corinthiens : « Maintenant ces trois-là demeurent : la foi, l'espérance et l'amour... »⁹. Elles sont les trois vertus qui constituent le fondement de la morale chrétienne.

En fait, la foi est la vertu théologique par laquelle l'homme croit en Dieu et en sa parole révélée. Mieux, la foi est une sorte de lumière par laquelle, l'homme régénéré par le baptême cherche à saisir, à accepter, et à comprendre la parole de Dieu. Et le rôle de l'église est de fortifier en lui cette foi parce que Dieu est la vérité-même. Par l'acte de la foi, l'homme se donne totalement et librement à Dieu. Cet engagement l'amène à chercher et à connaître Dieu. Et la recherche permanente de Dieu lui permet d'être juste. Car « c'est en lui en effet que la justice est révélée, par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : celui qui est juste par la foi vivra ».¹⁰ La foi a donc pour rôle de façonner l'homme selon le modèle de la justice divine. Outre la foi, il y a l'espérance. L'espérance est aussi une vertu théologique par laquelle l'homme désire le royaume des cieux et la vie éternelle comme bonheur.

En effet, en mettant sa confiance dans la promesse de Jésus-Christ et en comptant non pas sur ses propres forces mais en sollicitant uniquement le soutien de la grâce du Saint-Esprit, il sait qu'il ne sera pas déçu. Car il est écrit : « Sans réfléchir continuons à affirmer notre espérance, car celui qui a promis est fidèle »¹¹. Car « cet Esprit, il l'a répandu sur nous avec abondance par Jésus Christ notre sauveur, afin que, justifié par la grâce du Christ nous devenions, selon espérance l'héritage de la vie éternelle. Elle est digne de confiance, cette parole, et je veux que tu sois tout à fait attentif à ce sujet, afin que tous ceux qui ont mis leur foi en Dieu s'appliquent à exceller

⁸NOUVEAU TESTAMENT-Evangile de MATTIEU, chapitre 5, 3-12. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1400.

⁹NOUVEAU TESTAMENT-Première Epître de S' Paul aux Corinthiens, chapitre 13,13. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1608.

¹⁰NOUVEAU TESTAMENT-Epître aux Romains, chapitre 1,17. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1592.

¹¹NOUVEAU TESTAMENT-Première Epître aux Hébreux, chapitre 10,23. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1704.



dans les belles œuvres. Voilà qui est beau et utile pour les hommes »¹². L'espérance façonne au plus haut niveau la manière de concevoir la vie chrétienne. Elle précise le sens et le but de la vie chrétienne. Comme telle l'espérance est nécessairement rattachée à une promesse de Jésus. Elle se présente comme la main tendue dans l'optique de recevoir un don promis. C'est dire que l'acte de l'espérance influence le lien de l'homme avec Dieu. C'est justement pour cette raison que Saint Pierre invite les adeptes du Christ à demeurer dans l'espérance en ces termes : « Mais sanctifiez dans vos cœur le Christ qui est Seigneur soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous demandent compte »¹³.

En somme l'espérance est le véritable moteur de de la vie chrétienne. En dehors de l'espérance il n'y a pas de marche en avant. Ce qui signifie que l'homme qui vit profondément l'espérance obtient réellement ce que Dieu lui promet. Et le degré de l'espérance corrobore le volume de ce qu'il obtient de Dieu. Voilà pourquoi Jésus disait ceci « c'est moi, le SEIGNEUR ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Égypte. Ouvre large ta bouche, et je l'emplierai »¹⁴. En plus de la foi et l'espérance, il convient d'analyser le troisième pilier du christianisme, à savoir l'amour. L'amour est à l'instar de la foi et de l'espérance une des vertus théologiques. C'est la plus importante dans l'ordre de la morale du christianisme. Ceci étant, l'amour du chrétien doit être calqué sur celui de Jésus. De ce fait, il doit aimer sans exception. C'est un vif désir qui pousse l'homme à la bienveillance. Mais selon la Bible ce changement ne peut se faire que si l'homme accepte le Christ comme son seigneur et son sauveur. « Dieu en effet a tant aimé le monde qu'il a donné son fils, pour que quiconque croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. »¹⁵.

Ainsi l'amour constitue l'essence même du christianisme, donc il doit être la première vertu qui doit remplir le cœur du peuple de Dieu car l'auteur de la première épître a révélé aux corinthiens en ces mots : « la plus grande des trois vertus est l'amour »¹⁶. Cette révélation est d'autant plus vraie dans la mesure où l'essentiel des enseignements de Jésus est empreint d'amour et de pardon. L'amour rime avec le pardon, et cela n'est possible que si l'être humain coopère avec Dieu. L'amour c'est le partage, Jésus est venu pour tous les hommes avec dans son cœur un amour universel : « tu aimeras le seigneur ton Dieu de tout cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée... Tu aimeras ton prochain comme toi-même »¹⁷. Le respect de ce commandement instaure une charité qui découle de la pureté du cœur et d'une croyance sincère.

¹²NOUVEAU TESTAMENT- *Épître à TITE*, chapitre 3, 6-8. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1690..

¹³NOUVEAU TESTAMENT-*Première Épître de S^t Pierre*, chapitre 3,15. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1719.

¹⁴*Les Autres Ecrits- Psaume 81,11. In La Bible*, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 855.

¹⁵NOUVEAU TESTAMENT-*Évangile de JEAN*, chapitre 3, 16-17. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p1516.

¹⁶NOUVEAU TESTAMENT-*Première Épître de S^t Paul aux Corinthiens*, chapitre 13,13. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1608.

¹⁷NOUVEAU TESTAMENT-*Évangile de MATTIEU*, chapitre 22,37-39. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1426.



En effet, l'amour recommandé par Jésus-Christ se présente comme la solution aux problèmes de l'humanité, en plus l'amour amène l'homme à penser à son semblable et à le pardonner. Car il éloigne de l'homme l'égoïsme et la haine. Il permet de voler au secours de son semblable sans aucune attente en retour. Cet amour du Christ est synonyme de charité. Sous un angle chrétien, la charité se conçoit comme étant la vertu théologique au moyen de laquelle l'homme aime Dieu par-dessus bord pour son propre intérêt, ainsi que son prochain comme lui-même. La charité garantit et clarifie la capacité humaine d'aimer et la hisse à la perfection surnaturelle de l'amour de Dieu. La charité chrétienne : « c'est notre amour pour Dieu transformé en un service d'amour pour les autres et en particulier les pauvres, Croire dans la charité suscite la charité ; « Nous avons reconnu et nous avons cru que l'amour de Dieu est parmi nous »¹⁸.

Comme tel, nous pouvons affirmer que la charité chrétienne illumine l'existence des hommes. Elle suscite chez le chrétien l'engouement et la ferveur surnaturelle. La charité chrétienne, selon Saint Paul, c'est l'amour de l'homme pour Dieu transformé en un service d'amour pour ses prochains et en particulier les pauvres. Il a estimé que ce sont les actes de charité perpétrés par les chrétiens, qui les préservent et qui développent leur proximité avec le Christ. Pour lui, sans la charité, l'homme n'est rien. Et tout ce qui est privilège, service, vertu même, sans la charité, cela ne lui sert de rien. La charité rend service, elle ne jalouse pas, elle ne s'enfle pas d'orgueil, elle ne fait rien de laid, elle ne cherche pas son intérêt personnel elle ne s'irrite pas, elle n'entretient pas de rancune, elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle trouve sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout, elle constitue le lien de la perfection. Car par la charité : « Dieu demeure en lui, et lui en Dieu. Dieu est amour, qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui »¹⁹.

Toute la morale chrétienne est fondée sur l'amour de Dieu. Dès lors chez le christ agir moralement, c'est agir conformément à la volonté de Dieu, car lui seul est bon. Par sa bonté il incarne le bien. Agir donc conformément à la volonté de Dieu c'est agir par amour. Comme il est amour, Dieu nous inspire à faire le bien à l'égard de nos semblables. Cette action de qualité envers autrui nous le faisons par crainte de Dieu. Mais cette crainte se présente comme un sentiment. La peur de ne pas déplaire à Dieu, mais aussi la peur de subir le châtement de Dieu. Ainsi nous pouvons dire que la morale chrétienne trouve sa source dans la transcendance. C'est une morale théologique, c'est-à-dire une morale qui a Dieu pour objet. La personnalité de Dieu qui est incarnée le bien est manifesté par l'attitude des hommes de foi. Cette attitude est caractérisée par la piété et le désir d'être partout le modèle dictée par le Christ. « Voici vous êtes le sel de la terre. Voici vous êtes la lumière du monde. »²⁰. Ces bonnes actions ont pour objectifs l'éveil d'une conscience de tous chrétiens comme non chrétiens à l'effectivité de l'existence

¹⁸ *NOUVEAU TESTAMENT-Première Epître de JEAN*, chapitre 4, 16. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1734.

¹⁹ *NOUVEAU TESTAMENT-Première Epître de JEAN*, chapitre 4, 16. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1734.

²⁰ *NOUVEAU TESTAMENT-Evangile de MATHIEU*, chapitre 5, 13 ; 14. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1400.

de Dieu. Que « ...votre lumière brille aux yeux des hommes, pour qu'en voyant vos bonnes actions ils rendent gloire à votre père qui est au cieux »²¹.

Dans cette première partie, il a été questions des fondements de la morale chrétienne. Nous allons à présent mettre en exergue les fondements de la morale kantienne.

II-Les fondements de la morale kantienne

Contrairement à la conception chrétienne qui présente Dieu comme un être réel, détenant le pouvoir de façonner l'existence des hommes, pour Kant Dieu est une simple idée, une création, mieux une invention de la raison humaine dans sa prétention à vouloir franchir les frontières de l'expérience sensible.

Le concept transcendantal et le seul déterminé que nous donne de Dieu la raison purement spéculative est donc, dans le sens le plus étroit un concept déiste. La raison en effet, ne nous donne jamais la valeur objective de ce concept, mais seulement l'idée de quelque chose sur quoi toute la réalité empirique fonde sa suprême et nécessaire unité ; et nous ne pouvons le concevoir que par analogie à une substance réelle qui serait, suivant des lois rationnelles, la cause de toute chose.(...), l'on voit clairement que l'idée de cet être, comme toutes les idées spéculatives, ne signifie rien sinon que la raison ordonne de considérer tout enchainement dans le monde d'après les principes d'une unité systématique...Il est clair par-là que la raison ne peut avoir ici pour but que sa propre règle formelle dans son usage empirique, mais jamais une extension au-delà de toutes les limites de l'usage empirique²².

Emmanuel Kant trouve que le pilier de la morale chrétienne est empiriquement inexistant dans la mesure où il est fondé par l'usage abusif de la raison. Ainsi nous remarquons ici que chez Kant si Dieu est inexistant, l'homme lui est un être phénoménal dont la raison est le siège de la morale. C'est donc à juste titre qu'il fonde sa morale sur l'universalité et sur la rationalité.

Du latin ratio, rationalité avait le sens de « calcul » mais aussi de « mise en ordre », « organisation ». Ce qui renvoie à l'activité de réfléchir avant d'agir, c'est-à-dire d'observer une situation, de l'étudier avec soin en vue de prendre une décision fondée sur la bonne raison. En plus, la rationalité est le caractère par lequel l'homme se démarque spécifiquement des autres êtres vivants. Disons que dans les activités de la vie, la seule qui soit spécifiquement humaine, est l'activité rationnelle, c'est-à-dire le type d'activité dont le principe directeur est la raison. Cette manière particulière d'agir, joue un rôle capital dans la vie humaine. C'est pourquoi l'homme doit chercher constamment à s'assurer de la rationalité de ses propos et de ses actions. Chez Kant la raison est l'élément la plus importante qui puisse exister chez l'homme. La

²¹ NOUVEAU TESTAMENT-Evangile de MATHIEU, chapitre 5, 16. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p 1400.

²² KANT (Emmanuel),- *Critique de la raison pure*. Trad. Jules Barni, Paris, Garnier Flammarion, 1987, PP 522-528-529.

raison est ce qui confère à l'homme respect et dignité. Pour Kant précisément l'homme est par essence dignité « l'humanité est par elle-même dignité »²³.

La dignité est une valeur inhérente à la nature de l'homme. L'élément catalyseur qui lui confère ce statut est la faculté qui lui permet d'appréhender de façon claire les phénomènes de la nature tout en les identifiant dans leur nature propre. Du fait de la supériorité de sa nature que lui confère la raison, le traitement que Kant exige de l'homme à l'égard de l'homme ne doit pas être conforme à celui qu'il réserve aux choses qui sont subordonnées au déterminisme de la nature. À cet effet, Kant écrit: « L'homme ne peut pas être traité par l'homme comme un simple moyen, mais il doit toujours être traité comme étant aussi une fin, c'est aussi en cela que consiste sa dignité. Et c'est par là qu'il s'élève au-dessus de tous les autres êtres du monde qui ne sont pas des hommes et qui peuvent lui servir d'instrument, c'est-à-dire au-dessus de toutes choses »²⁴.

Emmanuel Kant n'est pas d'ailleurs le seul philosophe à valoriser l'homme grâce à sa capacité de surmonter les obstacles par le biais de la raison, Blaise Pascal partage aussi cette thèse. Selon lui, l'homme, vu comme l'être le plus vulnérable de la nature, a pu se faire une place de choix dans ce milieu hostile grâce au pouvoir de sa raison. « L'homme est le roseau le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Tous les éléments de la nature peuvent le tuer. Mais grâce à sa raison, il s'élève infiniment au-dessus de ceux qui le tuent »²⁵. La place prépondérante que Kant accorde à la raison dans la constitution de l'être humain va le conduire à bâtir sa morale sur l'homme. L'homme doit se considérer comme étant un être de valeur supérieure à tout existant en se prenant lui-même comme son propre sauveur. Il doit abolir en lui toute pratique de subordination, mieux d'un être inférieur à la recherche d'un puissant guide qui serait selon ses illusions le maître de son existence et qui pourrait disposer de lui à souhait tout en lui garantissant une vie pleine de bonheur.

C'est justement cette invitation que Kant fait à l'homme à travers son ouvrage intitulé *Qu'est-ce que les lumières*. Dans cet ouvrage la devise même qu'il instaure des lumières est tributaire de la capacité qu'a un individu de se servir de sa raison au quotidien. C'est ainsi qu'il écrit : « les lumières c'est la sortie de l'homme de la minorité ou il est par sa propre faute. La minorité est l'incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui. Cette minorité, nous la devons à notre propre faute lorsqu'elle n'a pas pour cause un manque d'entendement, mais un manque de décision et de courage pour se servir de son entendement sans la direction d'autrui. (...) Aie le courage de te servir de ton propre entendement! Telle est la devise des lumières »²⁶

En effet, la minorité évoquée par Kant dans ce passage est le manque de maturité ou la situation de subordination dans laquelle se trouve un individu qui n'a pas conscience des privilèges que l'usage de sa raison est capable de lui procurer. Cet individu est comparable à un enfant qui n'a pas encore la clairvoyance de son existence. Comme tel cet enfant ne sait pas faire usage du pronom personnel de la première personne du singulier. Tout simplement parce qu'il n'a pas encore une conscience claire de sa personne humaine. Nous avons dit tantôt que l'usage de la

²³ZIVIAKLEIN,- *La notion de dignité humaine dans la pensée de Kant et Pascal*, Paris, Vrin, 1968, P 24

²⁴Ibidem.

²⁵PASCAL (Blaise),- *Pensées*, (Paris Seuil, 1962), p 327.

²⁶KANT(Emmanuel),- *Qu'est-ce que les lumières*. Trad. Jean-Christophe Goddard, Paris, Hachette, p 41.

raison procurait des privilèges à l'individu. Nous pouvons parmi ces avantages citer la liberté. La liberté est présentée par Kant comme étant une aspiration profonde des lumières: «... rien n'est exigé en vue des lumières que la liberté. (...) la liberté de faire un usage publique de la raison dans tous les domaines »²⁷. Kant est donc un partisan de la liberté. Une liberté acquise à travers l'usage de la raison. C'est pourquoi, Kant s'insurge contre la mise entre parenthèses de la raison comme principe de base dans certains corps de métier et surtout dans les congrégations religieuses.

Cette indignation contre la restriction de la raison Kant l'exprime clairement ici « j'entends à présent crier de toute part « ne raisonner pas! ». L'officier dit « ne raisonnez pas faites l'exercice! ». « Le percepteur ne raisonne pas payer! ». « Le prêtre ne raisonnez pas croyez! »²⁸. Nous pouvons ainsi affirmer sans risque de se tromper que dans la morale de Kant, la raison représente ce que la transcendance représente dans le christianisme, ce que le bâton représente chez l'aveugle, une sorte de guide indispensable à l'épanouissement de l'individu. La preuve que chez Kant la raison initie en l'homme une réelle capacité et elle constitue la seule source de la liberté et du coup de toute action morale. « La raison pure est pratique par elle seule et donne à l'homme une loi universelle que nous nommons la loi morale »²⁹. La raison est, à entendre Kant, la mère de la morale. Elle est le nid de tous les éléments favorisant l'agir morale, à savoir la liberté qui est la source de la volonté libre et du devoir. « La liberté a la valeur non seulement d'une cause efficace, mais encore d'une fin objective, et cette fin objective loin d'être extérieur à la volonté, est la volonté même... »³⁰. C'est dire que la liberté ne se déploie pas sans la volonté dans l'accomplissement de l'action morale.

Et la volonté selon Kant, peut parfaitement s'intérioriser, se transporter de l'ordre social à l'ordre de la morale. De même que la liberté générée par l'usage de la raison est une des conditions de l'effectivité de la morale kantienne, la volonté n'est pas aussi à négliger dans la réalisation de la morale, car procédant à un examen de la conscience humaine, Kant a pris le soin de montrer que dans le domaine de la morale, il n'existe qu'une seule chose qui peut être conçu comme pleinement recevable, c'est la volonté bonne. « De tout ce qui est possible de concevoir en ce monde(...), il n'y a qu'une chose qui puisse être considérée comme bonne sans restriction, c'est une bonne volonté »³¹. Dans la philosophie kantienne, la bonne volonté est le seul facteur efficient qui donne de la valeur à l'agir moral. Elle est de loin la condition sans laquelle sa morale est impossible. La bonne volonté confirme Kant, « est la condition nécessaire et suffisante de la valeur morale, elle est bonne en effet, non pas par ses résultats ou ses aptitudes, mais par son seul vouloir intérieur, et elle reste telle »³².

²⁷ KANT (Emmanuel), *Qu'est-ce que les lumières*. Trad. Jean-Christophe Goddard, Paris, Hachette, p 43.

²⁸ Ibidem.

²⁹ KANT (Emmanuel), *Critique de la raison pratique*. Trad. François Picavet, (Paris, Quadrige, 1993), p 31.

³⁰ KANT (Emmanuel), *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Trad. Victor Delbós, Paris, Delagrave, 1988, p 35.

³¹ Ibid pp. 37-38.

³² KANT (Emmanuel), *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Trad. Victor Delbós, (Paris, Delagrave, 1988), p 38.



Dans une de ses explications, Kant assimile la bonne volonté au devoir. « La bonne volonté est la volonté d'agir par devoir ». ³³ La bonne volonté est cette volonté qui reconnaît dans le devoir l'unique source possible de tout agir moral. Elle est au fondement de l'être vertueux. En effet, le vertueux est cet être qui est capable d'agir par pur devoir. La morale kantienne tient totalement dans le choix des maximes qui définissent le prix de l'entreprise moral. Moralement institué, le devoir se manifeste comme étant la reconnaissance d'une obligation qui s'impose indépendamment de toute sollicitation antérieurement aux préférences des sentiments. Par le devoir, tout homme s'aperçoit que la raison se manifeste en lui comme un commandement qui ne découle d'aucune expérience antérieure. Ce qui signifie pour Kant le devoir doit être conçu uniquement de manière gratuite et non pas de façon utilitaire. Dès lors, l'individu doit assimiler son devoir dans la forme universelle d'une obligation objective. Outre la raison Kant fait asseoir sa morale sur l'universalité. En fait pour lui toute action morale doit avoir un caractère universel.

Pour fonder la morale sur l'universalité, Kant crée d'abord les impératifs et il les identifie selon leur caractéristique spécifique ainsi que leur mode de fonctionnement. Les impératifs sont au nombre de deux : un impératif dit hypothétique et un autre dit catégorique: « tous les impératifs commandent ou hypothétiquement ou catégoriquement. » ³⁴ Ensuite, il les définit comme suit « les impératifs hypothétiques représentent la nécessité pratique d'une action possible, considérée comme moyen d'arriver à quelque autre chose que l'on veut. L'impératif catégorique, enchaîne-t-il, serait celui qui représenterait une action comme nécessaire pour elle-même, et sans rapport avec un autre but, comme nécessaire objectivement. » ³⁵ L'analyse de ces deux impératifs révèle que le premier à savoir hypothétique commande une action subjective qui vise un intérêt quelconque. Cet impératif ne rentre pas dans la ligne de conduite de la morale kantienne. Le second impératif dit catégorique commande une action sans but préalable, c'est-à-dire sans intérêt. C'est une action qui doit commander universellement.

Ainsi, La classification des impératifs de l'action morale, qui est opérée par Kant dans la deuxième section des *Fondements de la métaphysique des mœurs*, tient nécessairement compte du caractère inconditionnel de cette assurance à sa validité universelle. Car selon Kant, chacun doit de façon indispensable, savoir que le devoir moral ne peut être guidé que par une *loi*, et non par un penchant ou par un intérêt subjectif, égoïste. L'impératif catégorique explique alors le seul principe moral qui doit servir de guide dans tout devoir, en lui donnant la forme législative qui convient à son caractère absolument universel. Toute moralité subjective de la volonté doit pouvoir être transformée en un principe général pour guider toute action dans la morale. Si l'impératif ne commande que par sa forme, c'est qu'il permet à toute maxime, à tout projet individuel, de démontrer son caractère universellement moral en s'énonçant comme une règle indépendante des conditions précédant des intentions subjectives et égoïstes.

Tout dans l'univers se détermine selon des lois. Mais seul l'être raisonnable a la faculté d'agir d'après la représentation des lois, c'est-à-dire en toute autonomie. Ainsi chez l'homme où la raison coexiste avec la sensibilité, la volonté rencontre certains obstacles qui l'empêchent de se décider toujours par la représentation de la loi. Cela signifie que l'idée du devoir ne désigne autre chose que

³³ Ibid, p 39.

³⁴ Ibid. p 124.

³⁵ Ibid. pp. 124-125.

l'idée de la bonne volonté, à laquelle on ajoute la considération de ces obstacles venus de notre nature particulière. C'est parce que ces obstacles existent, que la détermination de la volonté par la loi nous apparaît comme une contrainte. Or la représentation d'une loi contraignant la volonté, est un impératif. Le devoir est donc un impératif, le devoir et le devoir seul est un impératif catégorique, c'est-à-dire que lui seul nous prescrit l'action comme bonne en elle-même et sans rapport à un autre but. Autrement dit, il commande sans condition: « Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature »³⁶.

L'impératif catégorique, ainsi formulé, est un principe général issu de la raison, c'est-à-dire une loi nécessaire inhérente en tout être raisonnable. Il convient donc d'affirmer ici qu'avec Kant l'action morale n'est plus considérée de par son but, mais de par sa cause. Pour notre auteur, la morale se réduit uniquement à la bienfaisance. Faire le bien pour lui, consiste à la mise en pratique des principes moraux universels qui ont leurs racines dans la raison. En somme ce qui prime ce n'est pas l'objectif visé, mais la source de l'action, mieux l'intention dans laquelle le sujet agit. S'il agit par pur devoir dans le but de respecter les règles de conduite tirée de la raison, alors son action est pleine de moralité. Mais au contraire, s'il agit par intérêt, que ce soit en accord avec les principes de conduite, mêmes s'ils émanent de sa raison, son action n'est pas qualifiée de morale.

Vu ce qui précède il est primordial de dire que le caractère universel du devoir est un des piliers de la morale kantienne. C'est une morale qui ne doit se manifester seulement que par devoir. Or il est indispensable d'appréhender le devoir comme étant le rapport de la volonté à un principe universel et non pas à des objets considérés comme motif de mon action morale. De ce fait si nous comparons la morale de Kant à celle du Christ, ne serions-nous pas à mesure de penser que la morale du philosophe surpasse en valeur celle du Christ?

III-La morale kantienne comme surpassement du christianisme

Nous entendons par morale kantienne la conception kantienne selon laquelle l'homme ne doit faire que ce qui est recommandé par la loi ou par le principe de la normalité. La normalité est seulement ce qui est commandé par le devoir. « Le devoir, dit Kant, est la nécessité d'accomplir une action par respect pour la loi »³⁷. À y voir de près, le devoir chez Kant, est une exigence qui a pour motif la considération, mieux l'application stricte de la loi, le principe subjectif de la volonté. Quant à la morale chrétienne c'est celle qui a été enseignée par le Christ. Elle recommande à vivre conformément à la volonté divine. Cette morale Kant l'assimile à la morale utilitariste, c'est-à-dire la morale qui restreint le sujet à la seule prise en compte des intérêts, guidée par une unique finalité, la recherche du salut. Or la morale ne doit avoir aucun but, c'est-à-dire aucun motif extérieur au bon vouloir. Pour Kant, on ne doit pas asseoir les valeurs sur Dieu ni sur les intérêts égoïstes des êtres humains.

Ainsi comme l'intitulé de cette troisième partie de notre réflexion, la morale de Kant est par excellence celle qui s'installe comme le dépassement du christianisme. Kant certes récupère certains éléments de la morale chrétienne mais refuse de prendre cette morale pour modèle car le faire serait contraire à sa vision qui consiste à instaurer une morale ancrée en l'homme. De ce fait agir moralement selon Kant ne consiste plus à suivre les enseignements de Dieu en ce sens qu'il

³⁶KANT(Emmanuel),- *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Trad. Victor Delbós, (Paris, Delagrave, 1988), p 137.

³⁷ Ibid. p 100.

apparaît à la fois comme le règne des intérêts particuliers, mais également comme moyen de confiscation de l'usage de la raison et par ricochet la dignité de la personne humaine. Cette instruction provenant d'un pasteur reprise par le maître de la morale confirme bien cette idée: « ne raisonnez pas croyez ». Cette recommandation invite l'être humain à faire fi de sa raison, mieux de sa volonté libre pour se soumettre aux ordres d'un être extérieur.

Si l'accomplissement de la loi morale se veut libre, tournée vers la considération de la personne, elle ne doit pas se fonder ni sur les intérêts humains ni même sur Dieu mais sur l'être raisonnable en tant qu'il apparaît comme un être autonome et complet. Aux yeux de Kant la morale est ancrée en l'homme au tant qu'être de raison. De ce fait l'homme ne saurait avoir d'obligation envers aucun autre être, car selon lui l'homme possède en lui tous les principes fondateurs de la morale. Il est nécessaire de concevoir avec Kant que l'homme est le créateur de la morale. La morale n'est plus une propriété de la transcendance, elle a plutôt un ancrage anthropologique. Ici Kant met fin à la théologie-éthique, c'est-à-dire la morale qui conçoit le bonheur de l'homme à partir de la volonté divine. En fait, selon elle il y a une hiérarchie qui s'établit comme suit: « il y a d'abord Dieu le créateur, l'être absolu, infini et par rapport à lui l'être humain se définissant comme manque comme finitude. De là ses faiblesses notoires, son ignorance congénitale, bien sûr, mais tout autant son irrépressible proportion au péché³⁸. C'est justement, ce qui donne sens au christianisme car l'homme étant condamné par le péché, le seul moyen de se racheter c'est de se soumettre aux lois issues de la morale du christ, sinon c'est la catastrophe car comme le confirme les évangiles, « Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse jamais³⁹. Croire en Jésus, c'est lui donner sa confiance. Hors donner sa confiance à Jésus, revient à reconnaître Dieu comme le législateur, mieux la matrice des règles morales. Il est nettement défini ici que dans la morale chrétienne Dieu vient avant l'homme. Aux yeux de Kant, cette disposition hiérarchique est inadmissible. Alors il va proposer un nouvel ordre dans son philosophe moral fondé sur une nouvelle considération de l'homme en tant qu'être entièrement autonome.

En effet, du moment où l'homme doit être considéré comme un être libre il ne doit pas soumettre sa volonté à une loi extérieure à elle. « Car, dit Kant, il ne sera par rapport à elle qu'instrument ou moyen or il doit être auteur⁴⁰. Il se dégage clairement de cette pensée de Kant qu'en soumettant sa volonté à un principe externe, l'être raisonnable perd son autonomie. L'homme perd son autonomie dans ces conditions parce qu'il tire son autonomie uniquement de sa propre volonté. Et c'est en cela que réside sa dignité. C'est dire que la dignité de l'homme est entièrement basée sur l'exécution de sa propre volonté, mieux de l'usage libre de sa raison définie comme source d'émergence de la morale. En ce sens la loi à laquelle il doit obéir doit nécessairement provenir de lui-même: « l'autonomie de la volonté est donc le principe suprême

³⁸ FERRY(Luc),- Kant : *Une lecture des trois « critiques »*, Paris Biblio essais, 2006, p 105.

³⁹ NOUVEAU TESTAMENT-Evangile de JEAN, chapitre 3, 16-17. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p

⁴⁰ KANT(Emmanuel),- *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Trad. Victor Delbós, (Paris, Delagrave, 1988),p.46

de la moralité. Et à ce principe se rattache une idée très féconde, l'idée d'un règne des fins »⁴¹. Cette idée montre que la dignité constitue une qualité exceptionnelle de l'homme.

De tout ce qui précède il convient de dire que l'homme être de raison étant un être de valeur, ne peut être un simple moyen au service d'un principe qui va s'imposer à lui de l'extérieur car, c'est de sa raison qu'émane la règle à laquelle il doit se soumettre. Ainsi la volonté morale est autonome. Cette autonomie de la volonté constitue la règle morale même. « L'autonomie de la volonté est le principe moral. La volonté n'est donc pas simplement soumise à la loi, mais elle y est soumise de telle sorte qu'elle doit être regardée également comme instituant elle-même la loi, (...) elle peut s'en considérer elle-même comme l'auteur ».⁴² Comme, telle la volonté de tout être raisonnable doit être conçue comme une volonté instaurant une loi générale qui permettra à tous les hommes de se traiter mutuellement comme des êtres de valeur.

Kant la désigne dans le *Fondement de la métaphysique des mœurs* par le terme « sublime » cette valeur intrinsèque de l'humanité qui caractérise tout homme. Cette sorte de dignité ne peut pas être octroyée par un être autre que l'homme lui-même dans la mesure où, la volonté morale qui est en lui le constitue inconditionnellement comme un sujet digne de respect. L'homme ainsi conçu par Kant nous pouvons supposer que pour lui, la conception chrétienne selon laquelle l'homme est conçu par Dieu à l'image de Dieu « faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance »⁴³ n'est plus recevable dans la nouvelle morale construite par Kant, car l'homme ne doit être prisonnier d'aucune morale préétablie. Kant abolit la morale chrétienne dans laquelle l'homme est dépendant d'un être suprême qui lui commande et qui dicte des châtements et des récompenses, pour asseoir une morale laïque. Cette morale laïque a pour fondement le respect de la personne humaine en rapport avec sa dignité.

Le respect signifie simplement la soumission de la volonté à l'égard d'une loi « la détermination directe produite par la loi, accompagnée de conscience, se nomme respect »⁴⁴. Le philosophe des lumières met en exergue le primat de l'être humain à travers sa philosophie morale. Cette philosophie morale sonne le glas de la conception théologique qui stipule que la morale doit avoir pour origine la religion révélée. C'est en l'homme en tant qu'être de raison et surtout dans cette liberté qui fonde sa dignité qu'il faut enraciner les règles du respect de l'autre, et non dans la crainte des châtements ou des espoirs suscités par Dieu. Nous n'avons plus besoin de Dieu ni du Christ pour fonder la morale sur le respect de la personne humaine. Pourquoi ? Parce que la dignité de l'homme qui est liée à sa liberté suffit à fonder l'action morale c'est-à-dire la considération que nous devons les uns aux autres, sans qu'il soit nécessaire de se référer à Dieu un recours à des êtres censés être supérieurs. Ainsi affirme Luc FERRY: « avec Kant, l'homme n'a plus recours à Dieu pour comprendre qu'il lui faut respecter autrui, le traiter comme fin et non seulement comme moyen »⁴⁵, car comme le dit Levinas « l'idée de Dieu nous vient de

⁴¹ Ibid. p 47. Et 154.

⁴² KANT (Emmanuel),- *Fondement de la métaphysique des mœurs*, Opt. Cit. P 48.

⁴³ *Livre de la Genèse*, chapitre 3, 16-17. In La Bible, Traduction Œcuménique (TOB), nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, p

⁴⁴ KANT (Emmanuel),- *Fondement de la métaphysique des mœurs*, Opt. Cit. P 153.

⁴⁵ FERRY (Luc)-, *Kant : une lecture des trois « Critiques »*, Paris, Biblio essais, p 106.

l'esprit. Elle vient pour conférer un sens au fait de respecter la loi, ajouter l'espérance au devoir, l'amour au respect, l'élément chrétien à l'élément juif.»⁴⁶.

L'élan moral va désormais de l'homme à l'homme. C'est la volonté humaine qui doit instituer la loi du respect d'autrui. Ce principe du respect part de soi, c'est l'estime de soi en tant que sujet moral, en tant que personne. Le respect envers soi constitue le fondement du respect en vers l'autre, en ce sens qu'en ma personne je découvre la personnalité de l'autre qui est mon alter ego. Pour Kant, les premiers devoirs de l'homme sont des devoirs envers lui-même parce que c'est en lui-même que l'homme découvre en premier lieu ce qu'est la personnalité et l'humanité. Comme tel, les devoirs envers soi sont le fondement des devoirs envers autrui. D'où cette loi de Kant qui confirme le respect de l'autre comme devoir fondamental « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen »⁴⁷. Il ressort de cette maxime que la dignité est égale en tous les hommes. Elle est inhérente en l'humanité qui est commune en tous les hommes. Donc la dignité provient du droit naturel et lui donne comme fondement une valeur universelle absolue conforme à la nature humaine.

De tout ce qui précède nous pouvons dire que Kant vient instaurer une morale altruiste, une morale qui prend inconditionnellement en compte toute l'humanité et se soucie du bien-être de tous. C'est une morale dépourvue de tout intérêt. Son idée maîtresse énonce qu'une action est dite bonne lorsqu'elle tend à réaliser la plus grande somme de bien dans l'univers pour le plus grand nombre possible d'êtres raisonnables concernés par cette action. En plus du respect de la personne humaine, la morale kantienne se manifeste comme étant la capacité de se soustraire aux intérêts. C'est-à-dire, la volonté libre et désintéressée qui définit la dignité et qui fait du seul être humain une personne morale susceptible d'avoir des droits. Ainsi pour Kant ce n'est ni la raison ni le langage qui font d'un être quel qu'il soit un être de droit digne de protection. Ce qui lui donne sa vraie valeur et fait qu'on doit le respecter, c'est ce pouvoir qui lui permet d'agir en toute liberté. Une action qui exclut tout intérêt que Kant appelle la bonne volonté.

Aux yeux de Kant, la bonne volonté est la seule chose au monde et même en dehors du monde qui mérite d'être largement qualifiée de bon. « De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, même en général hors du monde, il n'est rien qui puisse sans restriction être tenu pour bon, si ce n'est seulement une bonne volonté »⁴⁸. Elle est le pouvoir d'agir de façon désintéressée. C'est elle qui fait de l'homme le seul sujet moral. En plus renchérit Kant « la bonne volonté paraît constituer la condition indispensable même de ce qui nous rend digne d'être heureux »⁴⁹. Pourquoi la bonne volonté est la condition indispensable de notre bonheur ? Tout simplement parce que la bonne volonté même si elle n'est pas l'unique bonheur, elle représente le bien-être suprême c'est-à-dire la condition dont dépend la réalisation du bonheur. Elle représente dans la morale kantienne ce que Jésus Christ est dans le christianisme.

⁴⁶ LEVINAS, in FERRY (Luc)-, *Kant : une lecture des trois « Critiques »*, Paris, Biblio essais, p 107.

⁴⁷ KANT (Emmanuel),- *Fondement de la métaphysique des mœurs*, Opt. Cit. P 46.

⁴⁸ Idem, p 87.

⁴⁹ Idem, p 88.



En effet, si Jésus est l'unique voie par laquelle le croyant accède au royaume des cieux comme il est écrit : « je suis le chemin la vérité la vie, dit Jésus, nul ne peut aller au père sans passer par moi », dans la philosophie morale kantienne seule la bonne volonté, c'est-à-dire celle qui s'applique en elle-même sans la poursuite d'un but ni dans l'attente d'aucune récompense est digne d'être qualifiée de morale. La morale est donc une action accomplie purement par devoir « une action accomplie par devoir tire sa valeur morale non pas du but qui doit être atteint par elle, mais de la maxime d'après laquelle elle est décidée, elle ne dépend donc pas de la réalité de l'objet de l'action, mais uniquement du principe du vouloir d'après lequel l'action est produite sans égard à aucun objet de la faculté de désirer »⁵⁰.

L'analyse de cette pensée révèle que Kant instaure la morale de la gratuité. La gratuité pour lui conduit au bonheur. À cet, Kant revendique une morale laïque fondée sur la volonté humaine d'où il tire les formule de l'impératif catégorique. Ainsi il fixe sur l'impératif catégorique la loi universelle de la nouvelle morale. Cette loi a la vocation de régir toute la pratique humaine quel qu'en soit le lieu. Elle est une morale sans étiquette qui commande des actes qui n'ont rien à voir avec l'intérêt. Une telle morale est la seule capable de garantir la paix. Elle efface les frontières entre communautés humaines, élimine les inégalités entre personnes de classes sociales différentes, abolit le fanatisme de tout genre. Elle seule peut éloigner de nous des crimes commis au nom de Dieu et au nom de Jésus. C'est dire que la morale Kantienne est une éthique intégrale qui recherche non seulement l'universalité du bien, mais également la quiétude sociale. Dans la *Critique de la raison pratique*, Kant exprime une sorte d'angoisse à l'égard de toute cause comme source de motivation de l'action, vis-à-vis de toute détermination de la volonté autre que la loi. « Il est très beau de faire du bien aux hommes par amour pour eux et par bienveillante sympathie, ou d'être juste par amour de l'ordre, mais ce n'est pas là encore la vraie maxime morale qui doit diriger notre conduite, celle qui convient à notre situation d'hommes parmi les êtres raisonnables »⁵¹.

Conclusion

Notre réflexion sur le sujet, la morale kantienne : un dépassement de la morale chrétienne prend fin. La matérialisation de cette réflexion qui a été la nôtre s'est penchée sur le fondement de la morale chrétienne, le fondement de la morale de Kant et sur la question de la valeur de la morale kantienne comme surpassement de la morale chrétienne. À cet effet, il convient de dire que la morale du christ est fondée sur les lois divines qui sont les commandements au nombre de dix. Ces commandements divins seront valorisés par l'acte de la foi, la vertu, la charité dont le mobile est l'espérance, mieux la providence divine, car selon le christ, ce ne sont pas ceux qui crient seigneur, seigneur dans les synagogues qui seront sauvés, mais ceux qui font ma volonté ». La morale chrétienne en réalité est la soumission de l'homme à la volonté du seigneur, en dehors de qui toute promesse de paradis est erronée. Quant à la morale kantienne elle est fondée sur la rationalité humaine. De cette raison émane la volonté expression de la liberté qui caractérise le genre humain. Comme telle Kant arrache la morale à la divinité pour la placer à l'intérieur de l'homme comme sujet libre.

⁵⁰ KANT (Emmanuel),- *Fondement de la métaphysique des mœurs*, Opt. Cit. P 99.

⁵¹ KANT (Emmanuel),- *Critique de la raison pratique*. François Picavet, Paris, Quadrige, 1993, p 87.

Avec cette nouvelle morale notre accession au bonheur n'est plus tributaire de la grâce divine, mais de notre sens du devoir qui émane de notre bon vouloir. Kant responsabilise ainsi l'homme. Il met ainsi en exergue la liberté. La liberté pour lui est synonyme de dignité. Ceci étant toute loi qui s'applique à une personne doit nécessairement s'appliquer à toute la totalité des êtres raisonnables sans condition. D'où la notion de l'universalité comme l'un des piliers de cette morale transcendantale. En plus la morale kantienne dans son déploiement utilise comme clef de voute, le respect de la personne humaine désormais présenté aux yeux du monde comme le législateur de toute action dans l'univers au point ou pour Kant, il est au-dessus de tous les êtres de l'univers.

Outre le respect de la personne humaine, Kant exclut de sa morale la recherche de l'intérêt. Cette morale est donc la morale de la gratuité. C'est ainsi que Kant opère le dépassement vis-à-vis de la morale chrétienne. Sa morale est un véritable renversement des valeurs. On ne part plus de Dieu vers l'homme, mais l'inverse, c'est-à-dire de l'homme vers Dieu. C'est dire que l'homme est le législateur de la loi. Donc loi qui émane de sa morale a la vocation de régir toute la pratique humaine quel qu'en soit le lieu. C'est une éthique intégrale, sans distinction de religion, ni de race, ni de classes sociales.

Références bibliographiques

KANT (Emmanuel), *Critique de la raison pure*. Trad. Jules Barni, Paris, GF-Flammarion,

1987, 723 p.

.....*Critique de la raison pratique*. Trad. François Picavet, Paris, P.U.F, 1993, 192

.....*Fondements de la métaphysique des mœurs*. Trad. Victor Delbós, Paris,

Editions Bordas, (1988) 1993, 191p

.....*Histoire et Progrès, Idée d'une histoire universelle suivie de Qu'est-ce que les lumières*. Trad. Jean-Christophe Goddard, Paris, Hachette, 1997, 112 p.

.....*Théorie pratique. Sur un prétendu droit de mentir par l'humanité* traduit par

Jules Guillermit, Paris, Librairie philosophique Jean Vrin, 2000, 103p

.....*La religion dans les limites de la simple raison*. Trad. NAAR Monique, Paris,

Vrin, 2004, 322P.

FERRY (Luc), *Kant : une lecture des trois « critiques »*, Paris, Biblio essais, 2006.

FOESSEL (Michael) et ENTHOVEN (Raphael), *Kant et les nouveaux chemins de la connaissance*, Paris, Perrin, 2009.

GOBRY (Ivan), *Les niveaux de la morale*, Paris, puf, 1961, 113 P.

GROSOS (Philippe), *Philosophie et théologie de Kant à Schelling*, Paris, Ellipses éd Marketing S. A. 1999. 144, P.

LE SENNE (Rêne), *Traité de morale générale*, Paris, puf, 1967, 787 P.

ODEN (C. Thomas, *Comment l'Afrique a façonné la pensée chrétienne*. Trad. BOUFFARTIGUES Alain, Paris, PJA, 255 P.

ZIVIAKLEIN , *La notion de dignité humaine dans la pensée de Kant et de Pascal*, Paris, Vrin, 1968, 135 p.

La Bible, traduction œcuménique de la bible(TOB),Paris, nouvelle édition, Villiers-le-Bel, 2004, 1819p

REVUES

FIE (Doh Ludovic), « L'art chez Platon: le beau entre le simple et l'Un », *Cahier philosophique d'Afrique* N°0010 ISSN 0765842, Revue internationale de philosophie, Année 2012 , pp91-110